Instructions détaillées aux auteurs

## Dates limites et nombre de signes

Le nombre de signes (espaces comprises pour les propositions en français) doit être scrupuleusement respecté.

|  |  |
| --- | --- |
| 締め切り | 投稿 |
| 11月30日 | 論文20枚(23,000字)以内  研究ノート10枚(11,900字)以内  実践報告12枚(14,280字)以内 |
| 3月01日 | 短報7枚(7,700字)以内  書評3枚(3,570字)以内  出版物紹介1枚(1,190字)以内  Fiche pédagogique 2枚（2,380字）以内  各種報告のうち学会・スタージュ報告3枚(3,570字)以内 |

|  |  |
| --- | --- |
| Date limite | Manuscrit **(nombre de signes espaces comprises)** |
| 30 novembre | – article : 45 000 signes, 20 pages  – note de recherche : 23 000 signes, 10 pages  – compte rendu d’expérience pédagogique : 27 000 signes, 12 pages |
| 1 mars | – article court : 15 000 signes, 7 pages  – compte rendu de lecture : 7 000 signes, 3 pages  – compte rendu de publication : 2 300 signes, 1 page  – fiche pédagogique : 4 600 signes, 2 pages  – compte rendu de congrès ou de stage : 7 000 signes, 3 pages |

# Anonymisation (article, note de recherche, compte rendu d'expérience pédagogique, article court)

## • Informations personnelles

Lors de la soumission d’un texte dans les catégories article, note de recherche, compte rendu d’expérience pédagogique et article court, les informations personnelles ne figurent que sur le « Bulletin de proposition de texte » en première page de la feuille de style.

Votre texte lui-même ne doit pas comporter d’informations permettant de vous identifier. Il en va de même pour le rapport de modifications s’il vous en est demandé un au cours du processus d’évaluation.

Veillez aussi à supprimer les informations personnelles de votre fichier électronique.

### • Subvention(s) de recherche

Si vous bénéficiez d’une subvention de recherche, vous ne l’indiquez pas dans votre proposition de texte. Les informations utiles seront reportées dans votre texte si votre proposition est acceptée pour publication.

### • Autocitations

Évitez de citer vos travaux. Si la référence est absolument essentielle, employez la troisième personne comme s’il s’agissait des travaux d’une autre personne, ou bien remplacer votre nom par « Auteur » dans une référence parenthétique (Auteur, année). Dans ce cas, cette référence sera reportée dans la bibliographie sous la forme « Auteur (année) » sans le titre ni d’autres informations. Notez que le Comité de rédaction peut vous demander de modifier des références susceptibles de compromettre l’anonymat de votre proposition.

### • Remerciements

Si des remerciements compromettent manifestement l’anonymat de votre proposition, ils ne peuvent y figurer. Dans ce cas, merci de l’expliquer lors de l’envoi de votre texte. Si votre proposition est acceptée pour publication, vos remerciements seront ajoutés à la fin du texte (voir feuille de style).

Si votre proposition est acceptée pour publication, votre texte sera désanonymisé lors de la phase finale de vérification (fautes de frappe ou d’orthographe, mise en page) dont les auteurs se chargent, c’est-à-dire après que l’évaluation par les conseillers a été complétée.

## Plagiat

Pour toutes les propositions dans les catégories article, note de recherches, compte rendu d’expérience pédagogique et article court ainsi que pour tout autre texte comportant un contenu scientifique, l’équipe de rédaction vérifie à réception qu’il n'y a pas de passages plagiés ou auto-plagiés. Dans le cas où l'examen révèle des passages manifestement plagiés ou auto-plagiés, l’auteur sera notifié du rejet de sa proposition. La RJDF se réserve aussi le droit de prendre les mesures appropriées si de tels faits sont constatés ultérieurement.

## Indications typographiques

- Une espace après une virgule [ , ], un point [ . ], un crochet fermant [ ] ] ou une parenthèse fermante [ ) ].

- Une espace avant un crochet ouvrant [ [ ], une parenthèse ouvrante [ ( ].

- Pas d’espace avant une virgule [ , ] ou un point [ . ].

- Une espace insécable avant [ ; ] [ : ] [ ? ] [ ! ] [ % ] et une espace après.

- Les guillemets auront la forme « » (c’est-à-dire des guillemets chevrons) et seront respectivement suivis ou précédés d’une espace insécable.

- Pas d’espace intérieure pour (…) […].

- Une espace avant et après les signes [ = ], [ + ], [ - ], [ x ] etc.

- Un point après « etc » ou « cf ». Si le point de l’abréviation de « etc. » n’est pas le point final de la phrase, mettre une virgule après « etc. »

- Une lettre avec accent mise en majuscule au début de la phrase garde l’accent. Exemple : À cet égard,

- Tous les paragraphes, à l’exception des titres et intertitres, doivent être justifiés. Évitez l’emploi abusif de caractères gras, de mots soulignés et l’italique. Pas de césure en fin de ligne.

## Citations

Les citations courtes apparaîtront dans le corps du texte à l’intérieur de guillemets chevrons (« xy »). Elles ne seront pas en italique. Si la citation comprend elle-même des guillemets, on utilisera alors des guillemets à l’américaine (“Xy”) à l’intérieur de la citation. Toute coupure à l’intérieur d’une citation doit être indiquée par trois points entre crochets ([...]). De même, tout ajout ou précision que l’auteur de l’article apporte en incise dans la citation apparaîtra entre crochets.

Les citations longues peuvent être distinguées en choisissant le style prédéfini « Citation longue » et ne sont pas entre guillemets. Si la citation est traduite par l’auteur de l’article, l’extrait dans la langue originale de la référence sera reporté en note de bas de page.

## Figures et tableaux

Les figures et les tableaux devront être cités dans le texte. Ils doivent être numérotés (par exemple Tableau 1, Tableau 2, Tableau 3, Figure 1, Figure 2) en utilisant le style « Légende tableau / figure » (numérotation automatique). La légende se place sous la figure ou le tableau.

Les auteurs éviteront absolument d'insérer comme figures des captures d'écran d'informations (texte, chiffres) qui peuvent être éditées normalement.

Concernant les images, les auteurs choisiront une taille raisonnable et une résolution de 300 dpi aux formats JPEG, PNG ou TIFF, et les inséreront normalement dans leur texte. Notez que toutes les images doivent être monochromes (noir, blanc, nuances de gris).

## Transcription en rômaji

Sauf pour la particule « を » transcrite « wo », la transcription de la langue japonaise en rômaji suivra les principes de la méthode Hepburn révisée. Notamment, « は » et « へ », employés comme particules, seront écrits respectivement « wa » et « e ». Les voyelles longues seront indiquées avec un accent circonflexe.

## Références bibliographiques

### Références dans le corps du texte :

• parenthétiques, insérées dans ou à la fin d'une phrase, sans ou avec le numéro de page ou paragraphe :

(Calvet, 2001)

(Beacco, 2010 ; Candelier, 2007)

(Poletti, 2002 : 11)

(Huver, 2015 : para. 6)

• narratives :

D’après Besse (1992),

Besse (1992 : 42) souligne l'intérêt

Lorsqu’une référence avec le nom d’un auteur et l’année de publication est introduite, et qu’un extrait est cité juste ensuite, en général dans la même phrase, la page est indiquée par « p. » entre parenthèses après la citation entre guillemets :

Ainsi Porcher (2004) avance-t-il que « [l]a preuve de la validité de l’acquisition … » (p. 23).

Si la citation comportant le point final d’une phrase termine la phrase du texte, ce point sert de point final à la phrase du texte, et dans ce cas il n’y a pas de point après les parenthèses indiquant la référence.

Si la citation ne compte pas de point final qui peut terminer la phrase du texte, le point final de la phrase du texte se met normalement après la référence.

Si la phrase citée commence par une majuscule à l’initiale dans le texte d’origine, mettre cette lettre entre crochets (voir exemple précédent).

• autres indications :

- Lorsqu’on fera référence à plusieurs ouvrages du même auteur, on énumèrera seulement les années de publication :

Porcher (1992, 1996)

(Porcher, 1992, 1996)

- Lorsque plusieurs ouvrages du même auteur ont été publiés la même année, on utilisera les lettres de l’alphabet en minuscules pour les différencier :

Cuq (1998a)

Cuq (1998b)

Cuq (1998a, 1998b)

- Lorsque plusieurs auteurs différents feront l’objet d’une citation groupée, leurs noms seront séparés par un point-virgule :

(Coste, Beacco & Byram, 2003 ; Galisson, 1999 ; Lancien, 1998 ; Moore & ; Tanaka et al., 1994 ; Zarate, 1997)

• liste des références bibliographiques :

Seuls les ouvrages cités seront listés en fin du texte. Cette liste se met au style Références bibliographiques et respecte les points suivants :

- Les ouvrages seront classés dans l’ordre alphabétique des noms d’auteur et, pour chaque auteur, par année de publication, du plus ancien au plus récent, sans distinction de la langue de rédaction.

- Chaque référence d’ouvrage sera notée dans l’ordre suivant : nom de l’auteur, année de publication, titre, etc.

- Les titres de livres et de revues seront en italique.

- Les titres des revues et des congrès ne seront pas abrégés.

- Les noms des auteurs doivent être écrits : Nom + initiale du prénom.

- Pour les ouvrages collectifs, écrire le nom du ou des éditeurs puis indiquer « (dir.) » pour un ouvrage en français et « (ed.) » ou « (eds.) » en anglais.

- Titres en anglais : le titre ne comportera pas d’autres majuscules que celle du premier mot, mais selon l’usage on les laissera dans les titres de revue (exemple : « Language Learning »). Les langues sont aussi notées avec une majuscule (« French, Japanese, etc. »).

### Exemple de références

• Ouvrage (auteur unique) :

Cuq J.-P. (1991). *Le français langue seconde : origine d’une notion et implications didactiques*. Paris : Hachette.

• Ouvrage (deux auteurs) :

Armstrong N. & Pooley T. (2010). *Social and linguistic change in European French*. New York : Palgrave Macmillan.

Maurer B. & Puren C. (2019). *CECR : par ici la sortie !* Paris : Éditions des Archives Contemporaines.

• Ouvrage édité (auteur unique) :

Hinkel E. (ed.) (2005). *Handbook of research in second language teaching and learning*. Abingdon / New York : Routledge.

• Ouvrage édité (auteurs multiples) :

Cain A. & Zarate G. (dir.) (2006). *L’entretien : ses apports à la didactique des langues*. Paris : Éditions Le manuscrit.

Clarence Ng C., Fox R., & Nakano M. (eds.) (2016). *Reforming learning and teaching in Asia-Pacific universities: influences of globalised processes in Japan, Hong Kong and Australia*. London / Berlin : Springer Nature.

• Ouvrage traduit :

Vygotski L. S. (1997). *Pensée et langage* (trad. Sève F.). Paris : La Dispute / SNÉDIT. (ouvrage original publié en 1934)

• Article ou chapitre dans un ouvrage édité :

Mombert M. (2001). Enseigner la langue de l’ennemi. In Zarate G. (dir.), *Langues, xénophobie, xénophilie dans une Europe multiculturelle* (pp. 15-25). Caen : CRDP de Basse-Normandie.

• Article de journal :

Camussi-Ni, M.-A. (2018). Divergence et convergence d’emploi du futur simple et du futur périphrastique. *Linx*, 77. https://doi.org/10.4000/linx.2702

Candelier M. (2008). Approches plurielles, didactiques du plurilinguisme : le même et l’autre. *Cahiers de l’ACEDLE*, 5(1), 65-90.

Hirashima R. (2018). Le recours à la langue première comme outil opérationnel de la réflexion métalinguistique. *Revue japonaise de didactique du français*, 13(1&2), 20-36. https://doi.org/10.24495/rjdf.13.1-2\_20

Vigner G. (2019). Les exercices de langage : du Plan d’Études et programmes de l’enseignement des indigènes en Algérie au Bulletin de l’enseignement des indigènes de l’Académie d’Alger (1893-1914). *Documents pour l’histoire du français langue étrangère ou seconde*, 62-63, 403-428.

• Thèse :

Borel S. (2010). *Alterner pour apprendre. Disponibilités du contact de langues pour l’acquisition*. Thèse de doctorat, Université de Genève.

Perrichon É. (2008). *Agir d'usage et agir d'apprentissage en didactique des langues-cultures étrangères : enjeux conceptuels, évolution historique et construction d'une nouvelle perspective actionnelle*. Thèse de doctorat, Université Jean Monnet. <https://www.aplv-languesmodernes.org/slip.php?article2029>, consulté le 21 octobre 2020.

• Site ou ressource web:

FLELex. A CEFR-graded lexical resource for French as a foreign language

[https://cental.uclouvain.be/cefrlex/flelex/#](https://cental.uclouvain.be/cefrlex/flelex/)

# Cas d’une référence dans une autre langue que le français ou l’anglais (exemple pour une proposition en français) :

Nakamura K. & Hasegawa T. (1995). *Furansugo wo donoyôni oshieruka* [Comment enseigner le français?]. Tokyo : Surugadai Shuppansha.

# Annexes

Les annexes ne peuvent pas dépasser 3 pages (Style Normal).

Il n’y a pas d’annexe dans l’article court.

## Orthographe et qualité rédactionnelle

Le texte devra avoir fait l’objet d’une correction par un natif de la langue employée. Le résumé dans une autre langue devra avoir fait l’objet d’une correction par un natif de cette langue en cas de besoin.